

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Docteur
n°
10579.

Déclaration de Maladie : N° P19- 0001012

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 100 FG Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EZZABOUI FAÏHA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0668 76 68 26 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

دكتور كنزة الصالحي
Dr. Kenza SOUTAMI
Pédiatre Néphrologie Pédiatrique
295, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
INPE : 091031962

Date de consultation : 07/11/2019

Nom et prénom du malade : EL ASSALI

Age: 13/05/98

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Pediatrie Néphrologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 07/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/19	S			Dr. Kenza SOUANI Pédiatre Néphrologie Pédiatrique 295, Bd. Abdelmoumen - Casablanca INPE : 09103-1963

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
N° 3 Allée du Lion Race Radiologie Anoual Mobalca - Tel/Fax: 05 22 86 11	14-11-19	600

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. Didi-Beum Dr. H. Z...	10/11/19	(7G + 1G)	64001

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<img alt="

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

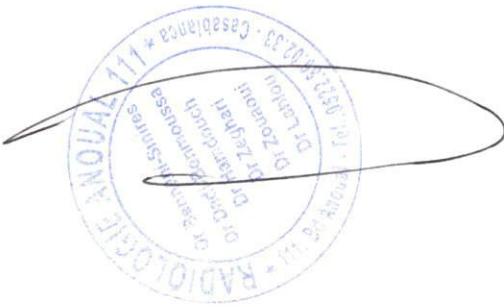
Casa le 14/11/2019

ENF : EL ASSALI MERYEM

33dr
 - Omnipaque 100 ml

20ml
 - Serum Glucose 10%

100 ml
 PHARMACIE ANOUAL
 N° 3 Allée Anoual
 N° Radiologie 05
 Casablanca
 Tél: 05 22 86 11 11



OMNIPAQUE™ 300mg I/ml
SOLUTION INJECTABLE IOHEXOL 1x100ml



Distribué par CYCLOPHARMA Lot 84, Z.I.Ouled Saleh
Bouskoura-Nouaceur
N° AMM : 311/13 DMP/21/NNP

Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 19017321 N° Facture : 19017036 Date facturation : 15/11/2019

Nom et prénom du patient : Enf EL ASSALI MERYEM

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
URETHROCYSTOGRAPHIE RETROGRADE	1.00	640.00	640.00
			Sous-Total 640.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Six cent quarante dirhams **Total : 640.00DH**

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	640.00 DH
PC N° :		

Dr. Kenza SOULAMI

الدكتورة كنزة السلمي

Pédiatre spécialiste

Néphrologie Pédiatrique

Diplômée de l'Université Libre de Bruxelles

et de l'Université René Descartes de Paris

Ex. médecin spécialiste au service de néphrologie
du CHU Ibn Rochd de Casablanca



طبيبة أطفال أخصائية

أمراض كلى الأطفال والرضع

خريجة الجامعة الحرة ببروكسل

وجامعة روني ديكارت بباريس

طبيبة أخصائية سابقاً بمصلحة أمراض الكلى
بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca le:07/11/2019.....

EL ASSALI MERYEM , né(e) le 13/05/2008

RC : PNA à répétition, dilatation des cavités pyélo-calicielle droite

Cystographie rétrograde à la recherche de RVU

الدكتورة كنزة السلمي
Dr. Kenza SOULAMI
Pédiatre Néphrologie Pédiatrique
295, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
INPE : 091034963



295 Bd Abdelmoumen angle allée
de Persée 3^{ème} étage C 23 - Casablanca

☎ : 0522862605

☎ : 0808360990

☎ : 0522863308

☎ : 0661066768

295 شارع عبد المؤمن زاوية مير برسى
الطابق الثالث 23 C - الدار البيضاء

Dr Chakib BENNANI-SMires | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 15 Novembre 2019

DR SOULAMI KENZA

MLLE EL ASSALI MERYEM

COMPTE RENDU

CYSTOGRAPHIE RETROGRADE

- Absence d'anomalie identifiable sur le cliché d'abdomen sans préparation.
- Opacification par voie rétrograde d'une vessie de taille normale, de contours réguliers, montrant sur les clichés en réplétion une petite image en addition latéro-vésicale droite pratiquement diverticulaire.
- Absence de reflux pendant le remplissage.
- Urètre d'aspect normal et absence de reflux pendant la miction.
- A noter que la vessie a été remplie à deux reprises.
- Visibilité de pertes vaginales blanchâtres.

Conclusion

- Cystographie rétrograde ne montrant pas de reflux actif ou passif, objectivant une ébauche de diverticule latéro-vésical droit de petite taille.
- Pertes vaginales blanchâtres (mycose ?).

PR BENNANI SMires

